

COIGNIÈRES MAG

#100 MARS 2018

L'ESSENTIEL DE L'INFO

Les temps forts qui ont marqué la vie de la Commune

L'actualité des générations, des entreprises et commerces

Éco-modernisation : budget et investissements 2018

Portrait de coigniérien / Astuces pour un jardin bio au naturel

Carnet pratique : vos services de proximité en Mairie



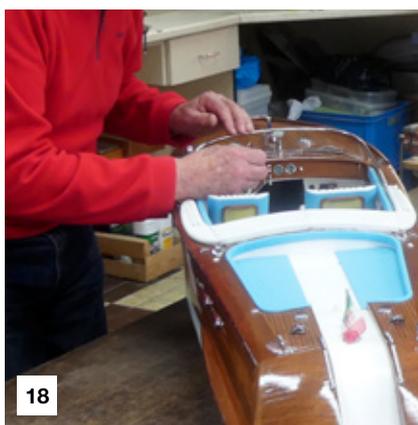
Coignières, éco solidaire par nature

Votre sécurité en ville



Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous.

Sommaire



4 RETOUR EN IMAGES

6 ACTUS DES GÉNÉRATIONS

Petite enfance - Enfance - Jeunesse - Seniors

10 ÉCHOS DES PROS

Les particuliers lui disent Merci+
Le 11e Trophée des entreprises
La voilerie a le vent en poupe
Nouvelles enseignes

12 ZOOM SUR...

Le lancement des Comités consultatifs

13 DOSSIER SÉCURITÉ EN VILLE

Une police pluri-communale Coignières-Maurepas
pour veiller, protéger et sécuriser

16 ÉCO-MODERNISATION

Un budget maîtrisé malgré la baisse
continue des ressources

18 PORTRAIT DE COIGNIÉRIEN

José Pascual, un modèle de précision

19 ASTUCE JARDINAGE

7 conseils pour un jardin bio au naturel

20 DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

21 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Vos services de proximité
Bonheurs - Félicitations - Regrets

22 TRIBUNES LIBRES



L'étai se resserre autour des communes



Le Colonel Arnaud Beltrame a donné sa vie le 24 mars dernier pour sauver celle d'une otage au cours d'une attaque terroriste. Un courage et une abnégation qui forcent l'admiration de tous. Une exemplarité qui met en lumière ces héros méconnus qui choisissent de privilégier leur devoir et les valeurs de la République française au péril même de leur vie. Je tiens à saluer, en premier lieu, tous ces hommes et ces femmes qui choisissent de se mettre au service de notre pays alors que nous devons vivre maintenant quotidiennement avec le terrorisme, fléau de l'humanité, cette nouvelle forme de guerre odieuse qui cible à l'aveugle les populations civiles et innocentes.

Merci au Colonel Beltrame, merci à toutes les forces de l'ordre qui agissent pour notre sécurité, ici et dans les zones de conflit, pour assurer notre futur au péril de leur vie.

Une remise en cause de l'autonomie des collectivités

Le Gouvernement a annoncé la suppression de la taxe d'habitation pour l'ensemble des contribuables en 2020. Cette ressource des communes devrait être compensée à l'euro près, mais jusqu'à quand pourrons-nous effectivement compter sur cette compensation alors que les réformes passées ont démontré que les promesses d'un jour ne tiennent pas sur le long terme ? La baisse des dotations n'est pas un mythe. Tous les ans, nos recettes sont amputées de plusieurs milliers d'euros.

En parallèle, nous assistons à l'augmentation de la péréquation : un système dit égalitaire par lequel les intercommunalités dites « riches » doivent contribuer au profit des moins riches. Et comme si cela ne suffisait pas, SQY, qui bénéficiait jusqu'alors d'abattements suite à la construction de la ville nouvelle, devrait voir disparaître près de 10 millions d'euros de ressources, ce qui impactera forcément les villes de l'agglomération.

Enfin, l'état dans la loi de finances 2018 limite pour les collectivités l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2% par an, inflation comprise.

L'étai se resserre autour des communes qui ne sont plus maîtres de leurs ressources et perdent une partie de leur

autonomie et, par la même, leur pouvoir de décision et la possibilité de maintenir en l'état le niveau de service qu'elles délivraient jusqu'à présent aux habitants.

Coignières choisit son destin

À l'heure difficile des arbitrages budgétaires, notre équipe a dû faire des choix :

- Celui de supprimer les fontaines historiques pour préserver le séjour au ski des élèves de CM1, les cours de tennis et d'équitation. Ainsi, ces fontaines, fortes consommatrices d'eau et d'électricité, vont laisser la place à un poumon de verdure quand nos enfants, grâce au numérique dans nos écoles, exploreront de nouveaux univers pour construire leur avenir ;
- Celui de diminuer les bourses des lauréats bacheliers ou l'aide au permis de conduire, les diminuer et non les supprimer comme cela se fait dans d'autres communes ;
- Celui de baisser de façon drastique nos dépenses générales de fonctionnement (-25% depuis 2015) et de modifier profondément nos modes de fonctionnement, afin de préserver notre capacité de financement et d'investissement pour construire un nouveau lieu d'accueil pour les jeunes et réhabiliter nos équipements publics vieillissants ;
- Celui enfin de nous rapprocher de nos communes voisines pour mutualiser nos services, comme nous l'avons fait pour la police pluri-communale avec Maurepas.

Soyez assurés de mon dévouement, ainsi que celui de mon équipe, à étudier toutes les opportunités pour permettre à Coignières de préserver sa qualité de vie malgré les nouvelles contraintes qui nous sont imposées et qui impactent désormais fortement nos marges de manœuvres financières.

Bien sincèrement,

Jean-Pierre SEVESTRE

Maire de Coignières

Vice-président en charge du sport
de Saint-Quentin-en-Yvelines



TOURNOI DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU CFC / 11 MARS

21 clubs et 270 jeunes judokas yvelinois se sont donné rendez-vous sur le tatami du Gymnase du Moulin à Vent pour une compétition amicale de judo, initiée et organisée depuis 13 ans par le Coignières Foyer Club (CFC). L'occasion pour les jeunes sportifs coigniériens de 5 à 11 ans de rencontrer de nouveaux adversaires.



CONCOURS DE TIR À L'ARC YVELINOIS / 3-4 FÉVRIER

20 clubs et quelque 130 apprentis archers avaient fait le déplacement pour leur « première grande compétition », immanquablement couplée à une montée d'adrénaline, le tout dans un esprit d'équipe et de partage.



PREMIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE AUX COIGNIÉRIENS / 19 JANVIER

Plus de 250 Coigniériens ont répondu à l'invitation du Maire Jean-Pierre Sevestre et de l'équipe municipale pour célébrer ensemble la Nouvelle Année 2018 dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. Cette cérémonie était ouverte pour la 1^{re} fois à tous les habitants de la ville ! Une soirée d'échange et de rencontres déclinée sur le thème de la Ryder Cup...



RENCONTRE



DANS LES COULISSES DE VOTRE JOURNAL VIDÉO

Connaissez-vous Yvonick Neumager, le Journaliste Reporter d'Images de Coignières ? Le JRI est un professionnel de l'information, de la prise de son et du montage. Il travaille généralement pour la télévision ou pour des agences d'images vidéo. Yvonick exerce pour Y'Vidéos, la société qu'il a créée en 2015. Breton d'origine, yvelinois d'adoption depuis 17 ans, il concentre, en son et en images, l'essentiel de l'actualité de notre Commune. Il prépare ses sujets en collaboration avec le service communication de la ville, mène des interviews, traite l'information puis réalise le montage sur plateforme professionnelle.

Coignières, une petite ville qui compte, qui compte !

«Le canal d'information vidéo est précieux : direct et ludique, il permet de s'informer en seulement quelques minutes et de rester connecté à la vie de la Commune», précise-t-il. Et d'ajouter : « L'usage des technologies de communication d'aujourd'hui confère aux municipalités une image impactante, moderne et dynamique ». Cet état d'esprit tourné vers l'avenir, à l'instar d'autres Communes du département, souligne



effectivement que Coignières est une ville qui compte et qui se donne les moyens de le faire-savoir. D'un tournage sur le terrain de 30 à 40 minutes, Yvonick réalise 1'30" de film que vous découvrirez sur coignieres.fr. En mars 2018, vous étiez 359 à avoir visionné le journal vidéo de Coignières sur youtube.fr, le site web d'hébergement et de partage vidéo de référence avec plus d'un milliard d'heures de vidéo visionnées chaque jour. Vous étiez 34 à l'été 2017.

Y'Vidéos - 06 87 02 40 64 - yn@yvideos.fr



FÊTE DE LA BIÈRE / 17 MARS

Chaque année, la Bavière s'invite à Coignières. Plus de 280 participants sont venus festoyer : choucroute garnie, bière à volonté et soirée dansante.



ENFANCE



LES JUNIORS À L'ASSAUT DE L'OR BLANC !

Ah, les joies de la glisse ! 53 écoliers de CE2 et CM1 du groupe scolaire Gabriel Bouvet sont partis dévaler les pistes de la station de St-Michel-de-Chailloil dans les Hautes-Alpes, dans le cadre de la classe de neige du 3 au 13 février. Organisé chaque année par la Ville, ce séjour permet aux jeunes skieurs de s'initier aux fondamentaux ou de renforcer leur technique, sous l'œil bienveillant de leurs moniteurs. A la pratique du ski alpin était en outre couplée une initiation au ski de fond et à la randonnée en raquettes. Et après l'effort, le réconfort ! De joyeuses veillées collectives étaient organisées pour le plus grand plaisir des écoliers, aux côtés de leurs professeurs Valérie Schnettler et Ali Bouselham. Enfin, les jeunes coigniériens ont été sensibilisés à l'artisanat local, avec la rencontre de tourneurs sur bois et d'un apiculteur passionnés par leur métier. Bref, un séjour fort en émotions et en souvenirs !

PETITE ENFANCE



UN NOUVEL ESPACE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Ravis ! Les assistantes maternelles agréées, mais aussi les parents. L'association « La P'tite Récré », qui regroupe 16 assistantes maternelles, dispose d'un nouvel espace d'accueil entièrement aménagé pour accueillir ses 40 petits protégés, âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Consécutivement à la fermeture du centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) décidée par le Département, la Ville s'est en effet mobilisée pour offrir aux assistantes maternelles et aux tout-petits un jardin d'éveil chaleureux et accueillant. Pour ce faire, elle a fait le choix de procéder à l'entière rénovation de l'ancien bureau de Poste, implanté au centre commercial du « Village ».

Un lieu privilégié de découvertes et d'éveil progressif

Dessin, peinture, pâte à modeler et contines : les petits Coigniériens se retrouvent ainsi régulièrement avec leurs nounous pour partager à leur rythme de multiples activités.

« Ces rencontres permettent aux enfants de se sociabiliser à travers le jeu et l'échange, avec les adultes et les petits camarades, favorisant et préparant ainsi de façon optimale leur future entrée à l'école maternelle », explique Estelle Girard, assistante maternelle

et présidente de l'association. Quatre matinées hebdomadaires sont ainsi organisées en alternance de 9h30 à 11h dans ce nouvel espace, pour une capacité d'accueil de 19 personnes maximum. « Nous avons également plaisir à nous retrouver, en qualité d'assistantes, pour échanger sur nos pratiques professionnelles au quotidien, en échangeant des conseils et des suggestions à la lumière des formations que nous suivons individuellement tout au long de l'année », ajoute Estelle Girard. Et, bon à savoir pour les tout jeunes et futurs parents : quelques places sont actuellement disponibles au sein du réseau d'assistantes, tandis que 15 places supplémentaires seront libérées d'ici la rentrée de septembre. Les inscriptions auprès de l'association sont d'ores et déjà ouvertes !

La P'tite Récré - 66 allée du Forgeron
06 22 84 72 15 - laptiterecre78@gmail.com



PETITE ENFANCE



VISITE INTERMINISTÉRIELLE DE LA CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « ARC-EN-CIEL »

La crèche multi-accueil « Arc-en-Ciel » était à l'honneur le 15 janvier dernier. Le Maire Jean-Pierre Sevestre et Dominique Cathelin, 1^{ère} Adjointe en charge de la petite enfance et des affaires sociales, recevaient la visite du délégué interministériel à la prévention et la lutte contre la pauvreté de l'enfance, Olivier Noblecourt, et la Députée de la 10^e circonscription, Aurore Bergé. Un déplacement interministériel qui poursuit l'ambition de capitaliser au niveau national l'expérience et les compétences de la structure communale au service des familles coigniériennes et des tout-petits.

Un lieu d'accueil pour un retour à l'emploi

Créée en 1989 et redéployée en 2014 autour d'une crèche familiale et d'un multi-accueil, dont la gestion est assurée par la Croix-Rouge, la structure accueille chaque jour 25 enfants de 2 mois et demi à 3 ans, de façon régulière, occasionnelle ou d'urgence. Une spécificité qui constitue un réel atout pour les mamans désireuses de reprendre une activité professionnelle, saluée par les représentants de l'Etat. « Notre objectif est de permettre aux mamans de disposer de temps libre pour effectuer les démarches liées à un retour à l'emploi,

autour de formations et d'entretiens d'embauches pour accéder à un CDD, voire idéalement un CDI », explique Elodie Candotto, directrice des lieux. Grâce à ce dispositif, 36 coigniériennes ont ainsi pu se réinsérer professionnellement depuis 2015. Un modèle de solidarité et d'insertion que la Ville de Coignières soutient avec un financement à hauteur de 80 % du budget de l'établissement, auquel s'ajoute le prêt des locaux. Côté chiffres, la crèche familiale se compose de 4 assistantes maternelles qui accueillent 12 enfants, tandis que le multi-accueil s'articule autour d'une équipe de 11 professionnels pluridisciplinaires au service des 43 familles inscrites.

La crèche et le multi-accueil sont ouverts du lundi au vendredi, respectivement de 9h à 19h et de 8h à 18h. Crèche multi-accueil Arc-en-Ciel - 30 rue de Neauphle-le-Château 01 34 61 46 31 creche.coignieres@croix-rouge.fr

LE MOT DE L'ÉLUE



UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ POUR LES 0-17 ANS

Dominique Cathelin,
Première Adjointe en charge de la Petite Enfance

La Municipalité instaure, dès cette année, un dispositif d'accompagnement à la parentalité, pour aider très concrètement les parents dans l'éducation, le développement et l'épanouissement de leur enfant. Plusieurs actions, appelées à se pérenniser, seront déployées sur la ville : atelier parents/enfants pour les 3-11 ans, rencontres et débats sur des thématiques spécifiques en lien avec la petite enfance mais aussi l'adolescence, activités estivales parents et enfants... L'objectif poursuivi étant, avant tout, de valoriser les parents dans leur rôle, leurs capacités et leurs compétences, face à l'évolution des modes de vie, aux nouvelles configurations familiales, aux questions qui se posent au quotidien ou face à des situations spécifiques... Et pour répondre au mieux à toutes ces attentes, un questionnaire sera réalisé afin d'établir un diagnostic des besoins parentaux sur notre ville, par tranches d'âges : petite enfance de 0-3 ans, enfance de 3-11 ans et adolescence de 12-17 ans. Un plan d'actions ciblé sera alors mis en œuvre, en partenariat avec une équipe de professionnels, dont des éducateurs diplômés sur la ville et une psychologue. Enfin, ce travail sera mené en étroite collaboration avec les acteurs associatifs de notre ville, dont la compétence nous est précieuse.



ENQUÊTE PUBLIQUE !

Actuellement en phase finale de consultation administrative, le PLU va s'ouvrir sur une enquête publique en direction des habitants, prévue de mi-mai à mi-juin. Pour rappel, le projet de PLU est consultable au service urbanisme et sur le site de la ville www.coignieres.fr. Il est encore temps de donner votre point de vue !

1/ Pourquoi une enquête publique ?

Pour recueillir les avis et suggestions et contre-propositions de tout citoyen avant l'adoption définitive du projet.

2/ Comment s'exprimer ?

Un registre d'observations sera mis à la disposition du public en Mairie. Un commissaire enquêteur proposera de recevoir le public sur rendez-vous organisés en Mairie (Dates communiquées ultérieurement).

3/ Et après ?

L'approbation définitive est attendue pour l'automne 2018.

Informations complémentaires :

Service Urbanisme - 01 30 13 75 17
urba@coignieres.fr - www.coignieres.fr

SENIORS



DES ATELIERS CIBLÉS POUR PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

Initié par la Municipalité il y a plus d'un an, ce programme d'actions de prévention vise à entretenir les facultés intellectuelles et physiques des seniors pour maintenir leur qualité de vie et leur autonomie.

Encourager la vie sociale au gré de rencontres, maintenir la dextérité à travers les activités manuelles, entretenir et stimuler la mémoire visuelle, auditive et gustative, apporter bien-être et détente avec la pratique de la relaxation... Dès 60 ans, les retraités de la ville peuvent profiter de nombreuses animations : gymnastique douce, relaxation, chant, chorale, jeux de société, jardinage. Les ateliers, animés par Chantal Vrad, se déroulent à partir de 15 heures au sein de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs ». Ils sont gratuits.

Des ateliers ouverts à tous les retraités de Coignières

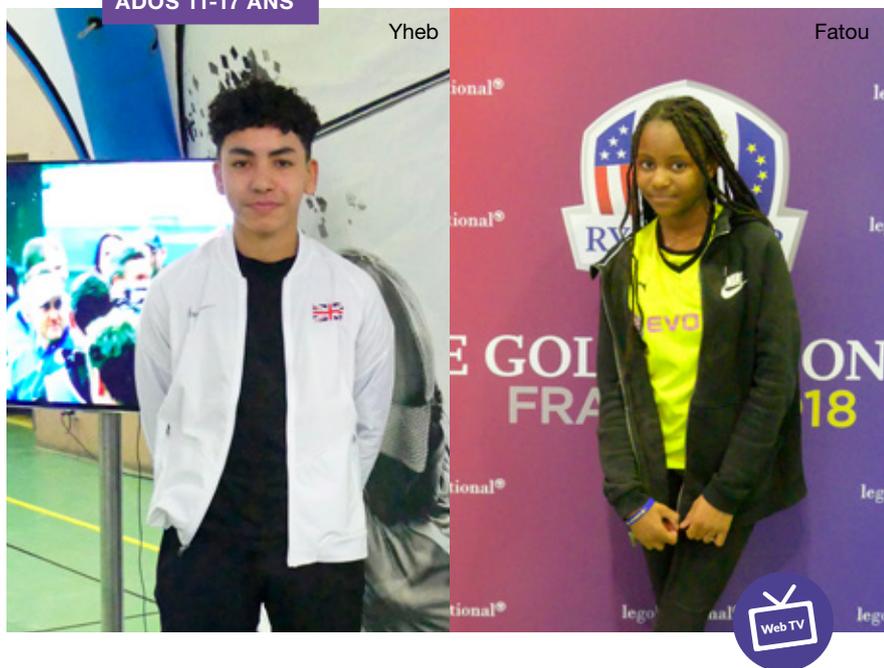
« Ces ateliers sont très appréciés des résidents, mais aussi de plusieurs retraités qui se joignent à nous », se réjouit Chantal Vrad. « Ce sont des activités valorisantes, qui permettent à chacun d'échanger et se rencontrer avec plaisir, mais aussi se détendre et se relaxer sereinement et en douceur. Enfin, ces ateliers permettent également de lutter contre l'isolement social et affectif, ce qui est primordial ». Ces animations attirent quotidiennement de

15 à 20 participants. « La gym douce, le loto, la chorale et les échanges autour de la revue de presse ont la préférence des seniors », précise l'animatrice, et de conclure : « Nous sommes bien sûr ouverts à toutes les nouvelles propositions d'activité ! L'essentiel est de partager ensemble d'agréables moments, chaleureux et conviviaux ». Afin de garder le contact avec la vie extérieure, des sorties au restaurant et au cinéma viennent compléter cette offre, chaque mois. Le transport en mini-bus est alors gracieusement assuré par la Municipalité au départ de la résidence, le tarif de la sortie restant à la charge des participants.

Ateliers thématiques - Résidence autonomie « Les Moissonneurs » - 13 allée des Moissonneurs
01 34 61 45 75 - accueil-rpa@coignieres.fr
Le programme des ateliers est disponible à l'accueil de la résidence et sur le site de la ville www.coignieres.fr / Seniors



ADOS 11-17 ANS



VISA POUR DES VACANCES ACTIVES ET SPORTIVES EN VILLE

Impossible de s'ennuyer pendant les congés pour les ados de 11 à 17 ans ! La Ville propose un large éventail d'activités, animations et sorties à la carte, encadrées par une équipe d'animateurs expérimentés.

Favoriser l'épanouissement, le bien-être, le dépassement de soi, l'autonomie, mais aussi les valeurs de partage et de respect des règles de vie en société... La formule fonctionne ! Plus de 50 Coigniériens ont ainsi participé aux dix animations planifiées du 19 février au 2 mars.

Le golf fait des émules !

Avec un temps fort : le village Ryder Cup, installé au sein du gymnase. Les jeunes sont venus s'initier à la pratique du golf autour d'ateliers de précision, avec un espace découverte en réalité virtuelle du golf de Saint-Quentin-en-Yvelines. Une animation qui fait écho à la Ryder Cup, compétition sportive de portée mondiale, qui sera organisée en septembre prochain sur le golf saint-quentinois.

Fatou – 12 ans : « Cette initiation m'a vraiment donné envie de pratiquer le golf sur un terrain, peut-être prochainement à Saint-Quentin. C'est une activité qui donne une vraie sensation de liberté, c'est ce qui me plaît ».

Yheb – 16 ans : « J'ai adoré découvrir le golf en réalité virtuelle. L'atelier putting demande une certaine adresse, mais j'ai beaucoup aimé partager cette

expérience avec les animateurs ». Autre rendez-vous majeur : la soirée « Les Olympiades », qui a réuni 27 jeunes, répartis en cinq équipes pour disputer -en toute camaraderie-, des épreuves sportives et ludiques (course, baby-foot, ping-pong, basket, saut en longueur et jeu de société « Puissance 4 »). Avec, cerise sur le gâteau, un dîner collectif, une veillée et une nuit au gymnase ! Une grande première pour certains adolescents, très appréciée.

Anahi – 12 ans : « Mes copines m'ont proposé de participer à cette soirée avec des défis sport : c'était vraiment sympa, même si j'étais un peu stressée de rester la nuit au gymnase mais l'ambiance était très amicale. C'est sûr, je reviendrai ! »

Yoan – 12 ans : « C'était ma première veillée au gymnase ! Les animateurs sont trop sympas, ils nous aident à souder le groupe entre filles et garçons. Nous avons passé une super journée et la nuit a été courte, mais cela crée des souvenirs tous ensemble. »

LE MOT DE L'ÉLU



RIEN N'EST TROP BEAU POUR NOS ENFANTS ET NOS JEUNES !

Ali Bouselham,
Adjoint en charge de la Jeunesse

Voilà ce qui a toujours été notre maxime depuis que je suis en charge de l'enfance et de la Jeunesse. Je me suis engagé dans la vie municipale depuis mars 1995 pour contribuer à la promotion, auprès de notre jeunesse, des valeurs universelles de solidarité, de civisme et de convivialité. Cela se traduit par des actions dont chacun peut apprécier la réalité et la qualité au regard de l'article qui en témoigne. C'est dans le même esprit que je souhaite poursuivre mes actions, en accord avec notre Maire et le conseil municipal. Des actions à venir, dont les délais de mise en place dépendent de certaines contraintes, viendront illustrer mes propos. Je pense vous en faire part dans le cadre du comité consultatif ouvert sur l'enfance.

130

C'EST LE NOMBRE DE JEUNES DE 11 À 17 ANS INSCRITS À L'ACCUEIL JEUNES.

Les particuliers lui disent Merci+

Vous souhaitez faire appel à une aide à domicile pour votre repassage, votre ménage ou la garde de vos enfants ? De façon ponctuelle ou régulière ? Plus d'hésitation : Merci+ est là pour vous simplifier la vie !



Il y a un an, Laurence Bolnet décidait de donner un nouveau souffle à sa vie professionnelle en se tournant vers son activité de prédilection : le service à la personne. Et quoi de mieux que de créer sa propre agence sur Coignières, en rejoignant le réseau de franchisés « Merci+ ». « Une solide formation et un suivi constant via cette plateforme de franchise nationale, couplés à mes compétences juridiques et managériales me permettent aujourd'hui d'offrir des services personnalisés à chacun de mes clients » explique la nouvelle responsable d'agence. « Avant toute intervention, je me rends personnellement au domicile de chaque client pour évaluer précisément la nature du service demandé : s'agit-il par exemple d'une demande de ménage standard ou en profondeur, incluant la préparation du dîner, la réalisation des courses, ou autre... ; mes équipes et moi-même sommes là pour répondre au mieux à toutes les attentes, avec la réalisation

d'un devis en amont. Un questionnaire de satisfaction vient par ailleurs compléter cette recherche constante d'optimisation de nos prestations », ajoute Mme Bolnet.

Un service de proximité avantageux

A ce jour, plus de 50 particuliers, répartis sur l'ensemble du département, font confiance à l'agence Merci+ de Coignières, pour un tarif dégressif de l'ordre de 22 €/l'heure. Avec un atout non négligeable : un crédit d'impôts de 50 % est alloué par l'Etat sur la totalité des sommes versées pour cette aide à domicile. « Qu'il s'agisse d'aller chercher les enfants à l'école ou de proposer un ménage ou un repassage extrêmement méticuleux, la porte de notre agence vous est grande ouverte ! conclut avec enthousiasme la toute jeune entrepreneuse.

Merci+ - Laurence Bolnet
191 rue des Broderies
laurence.bolnet@mercipius.fr
06 42 49 38 69 - 09 86 08 08 67

11^e Trophée des entreprises TOP départ !



Envie de vous challenger, vous et vos collaborateurs ? Le Trophée des entreprises, manifestation sportive organisée par Saint-Quentin-en-Yvelines, se déroulera le jeudi 31 mai à partir de 16 heures.

Ce raid multisports, réservé à tous les salariés d'entreprises par équipes de 3, partira du Vélodrome National de SQY pour se déployer sur l'Île de Loisirs. Plus de 700 participants répartis en 200 équipes, mais aussi de nombreux supporters, sont attendus, représentant plus de 70 entreprises.

Favoriser la « team building » !

Course à pied, course d'orientation, radeaux, relais VTT, bike & run..., mais aussi épreuve surprise sur le thème du golf, viendront pimenter ce parcours sportif, retransmis en direct sur la page Facebook de SQY. Après un échauffement en musique à 17h20, le top départ sera donné en 4 vagues successives, de 17h30 à 17h45, avant de rejoindre la piste d'arrivée vers 19h30... suivis bien naturellement d'une remise des prix à 20h15 par le Maire Jean-Pierre Sevestre, vice-président de SQY en charge du sport. Cette compétition ludique, qui contribue à fédérer et

renforcer la cohésion d'équipe « entre collègues », s'achèvera autour d'un repas et d'une soirée avec DJ. Avec une petite nouveauté 2018 : pour permettre aux supporters d'encourager leur équipe dans les meilleures conditions, des navettes gratuites relieront le Vélodrome à la « fan zone » qui leur sera réservée. Une occasion supplémentaire de participer au « challenge des supporters » qui récompense l'entreprise la plus représentée sur le terrain le jour J, ainsi que les salariés qui publient en ligne le plus grand nombre de photos de l'événement sur Twitter et/ou Instagram (#tdesqy). Alors n'attendez plus, rejoignez le mouvement en vous inscrivant dès maintenant et jusqu'au 4 mai !

Informations complémentaires et inscriptions sur www.tde.sqy.fr - Tarif : 110 € pour les entreprises extérieures au territoire

Tarif préférentiel entreprises saint-quentinoises 80 € par équipe.



Christian Lauré/SQY



La voilerie a le vent en poupe

Equerre et stylo en mains, Valérie Vialle vous accueille au sein de son atelier de couture... de voile de bateau ! Valérie Vialle exerce le noble métier de maître-voilier depuis trois décennies. Elle s'est installée sur Coignières voilà un an pour offrir une kyrielle de services et d'articles, allant du nautisme à la décoration intérieure et extérieure de votre maison, en passant par la réalisation de sacs et d'accessoires uniques. Un univers original qui invite au voyage...



Native de Caen, notre maître-voilier est une passionnée. Après un CAP de couture industrielle, Valérie Vialle rejoint à 17 ans une première voilerie à Ouistreham où elle découvre toutes les facettes d'un métier minutieux et exigeant. « Les maîtres-voiliers sont presque tous des hommes. Je pense être une des rares femmes en France à ce niveau, car il faut au minimum vingt ans d'expérience pour prétendre au titre », s'amuse cette couturière de haut vol.

Un savoir-faire made in Coignières

« Mes clients sont des plaisanciers et des surfeurs issus de toute la France mais aussi de Grèce ou du Vietnam, qui connaissent mon travail et me font confiance », se réjouit Valérie Vialle. Rien d'étonnant lorsque l'on découvre le temps consacré à son activité, allant de 12 à 14 heures par jour ! Pas de doute, le sur-mesure règne en maître au sein de l'atelier. Valérie Vialle aime également laisser libre cours à son imagination. Elle crée des voiles d'ombrage, tonnelles, parasols et pare-vues de balcons et jardins sur mesure. Elle fabrique également des sacs de voyage et accessoires personnalisables 100 % en voiles recyclées.

Voilerie Atelier Couture - Valérie Vialle
18 bis rue des Louveries
06 03 07 57 75
voilerie.couture@gmail.com



Bienvenue aux Nouvelles enseignes

▶ AUTOMAN

Véhicules d'occasion
20 rue des Louveries
Tél : 01 30 69 42 03

▶ DEALICASH

Achat et vente de matériel d'occasion
Centre commercial « Le Forum »
Rue des Frères Lumière
Tél : 01 30 49 63 64
www.dealichash.fr

▶ CERVINIA

FIAT - ABARTH - ALFA ROMEO - JEEP
Concessionnaire automobile
3 rue Jacquard
Tél : 01 30 05 07 70

▶ CITROEN

Concessionnaire automobile
1 rue Jacquard
Tél : 01 30 66 37 27

▶ L'INSTANT DRAGEES

Dragées - Accessoires et décoration
de cérémonies
40-42 rue des Broderies
Tél : 07 67 37 86 43
www.linstantdragees.fr

▶ MAISONS TRADICONFORT

Constructeur de maisons individuelles
Village Domexpo - 201 RN 10
Tél : 01 85 53 09 34
www.tradiconfort.com

▶ MISTER MENUISERIE

Portails - Portes - Volets - Motorisation -
Interphonie
9 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 01 30 51 54 05
www.mistermenuiserie.com

▶ VERIF'AUTOS

Contrôle technique
20 rue des Louveries
Tél : 01 30 49 50 64



Le lancement des Comités consultatifs

LIEU D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES HABITANTS

Permettre aux habitants de s'investir dans la vie locale en leur donnant la parole sur les sujets et projets en lien avec leur quotidien : voilà l'objectif des 7 comités consultatifs qui ont été créés par la Municipalité. Ces instances de dialogue, d'échange et de concertation permettent d'associer pleinement les Coigniériens à la réflexion, aux projets et aux actions d'intérêt général qui sont menés sur la Ville.

« La vision et le point de vue des Coigniériens constituent une réelle valeur ajoutée pour l'équipe municipale, qui dispose ainsi d'un éclairage complémentaire pour orienter le choix des politiques publiques déclinées sur la Ville ».



Ils ont rejoint le comité consultatif

Sophie Jutzet

« Je me sens concernée par le devenir et la transformation de notre belle commune. Participer à ce comité consultatif est une opportunité pour moi de pouvoir m'exprimer et débattre sur des problématiques liées aux attentes des citoyens, aux besoins de la ville et à son développement ».

Jérôme Drouet

« Le développement de notre commune depuis 30 ans a été axé, je pense, sur le développement effréné d'activités commerciales au détriment de ses habitants. Ma participation à ce comité est motivée par la volonté d'imaginer la ville de demain, pour répondre aux espérances des concitoyens pour améliorer leur qualité de vie et à leurs besoins en matière d'aménagements urbains et de services ».

De gauche à droite : Eric Elzière, Eric Giraudet, Jérôme Drouet, Sandra Franc, Sophie Jutzet, Cristina Morais, Roger Bernard, Simonne Menthon, Alain Rofidal.

Au mois de janvier, la Ville a proposé aux habitants de candidater, selon leurs centres d'intérêts, à l'un des

7 comités consultatifs portant sur les thématiques suivantes : Petite enfance - Enfance - Conseil des aînés - Culture, mémoire et patrimoine - Sport, fête et vie associative - Développement de la ville et cadre de vie - Prévention et handicap. Ces comités vont dorénavant se réunir 3 ou 4 fois l'an. Parallèlement à un ordre du jour, les habitants référents ont la possibilité de proposer en amont une ou plusieurs thématiques de leur choix. Ces nouvelles instances privilégieront ainsi la co-construction de compromis entre tous les acteurs en présence - élus de la majorité, de l'opposition et habitants -, sur chacun des projets phares de la mandature.

Le 1^{er} comité portant sur le Développement de la ville et cadre de vie s'est déroulé le 28 mars, en présence de Roger Bernard, adjoint en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et des transports. Les

responsables des services techniques et urbanisme de la commune étaient également là pour apporter leur expertise dans leurs différents domaines d'intervention au quotidien.

Un premier comité de présentation des axes de travail et de réflexion

Cette réunion, qui présentait notamment les projets clés de la collectivité en matière d'environnement d'ici 2020, se proposait de rappeler le nouveau périmètre de compétences de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin (gestion des déchets, éclairage public, feux tricolores, assainissement, transports publics...). Ce comité a aussi été l'occasion de souligner la volonté municipale d'accompagner les habitants dans une démarche plus écologique au quotidien, en matière d'économies d'énergie et de protection de l'environnement. Grâce aux acteurs territoriaux, tels que l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), mais aussi

SQY, de nombreux outils et services sont proposés aux Coigniériens : diagnostic gratuit de l'isolation de leur logement, prêt de caméras infrarouges, aides financières pour les travaux de rénovation énergétique de leur habitat, prêt de composteurs pour les déchets... Une thématique d'actualité qui sera plus largement développée lors de ce prochain comité consultatif. Autre sujet majeur : la future extension des lignes de bus sur la ville pour assurer une meilleure desserte pour les usagers dès le mois de septembre, en lien avec SQY. Enfin, ce 1^{er} comité a permis d'esquisser les sujets qui seront collectivement traités lors de la prochaine réunion d'échange et de concertation au service d'une qualité de vie toujours plus harmonieuse.

Quelques places sont encore disponibles au sein des comités « Conseil des Aînés » et « Petite Enfance ». Plus d'informations : communication@coignieres.fr ou à l'accueil de la Mairie.



Une police pluri-communale Coignières-Maurepas pour veiller, protéger et sécuriser

Les villes de Coignières et Maurepas ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens pour créer une police pluri-communale. Pour les Maires Jean-Pierre Sevestre et Grégory Garestier, cette mutualisation présente l'avantage d'assurer une continuité des missions de sécurité et de prévention sur un territoire élargi, en améliorant la qualité du service rendu à la population. Cette police de 17 agents assure la sécurité au plus proche des habitants, du lundi au samedi, jusqu'à 2h30 du matin.



L'ESSENTIEL

- Un dispositif de 17 agents pour une qualité de vie pour tous
- Un service de proximité qui privilégie l'écoute et le dialogue sur le terrain
 - 8 agents de police présents sur Coignières
 - Une présence en continu 6 jours/7 de 8h à 2h30 du matin
 - Une gestion humaine des conflits de voisinage et de voie publique
 - Un stationnement réglementé
 - Un réseau de 19 caméras de vidéo-protection sur Coignières

Une police de proximité pour un renfort de sécurité et de tranquillité publique



Mettre en place et garantir des missions de sécurité et de prévention au quotidien sur l'ensemble de la ville et pour tous les acteurs, habitants et commerçants, est une des priorités de la Municipalité. C'est pourquoi, face à la réelle pénurie de policiers municipaux à laquelle sont confrontées les collectivités, les Maires de Coignières et de Maurepas ont décidé de mutualiser leurs services de police sur les deux villes. Cette coopération intercommunale, initiée et saluée par de nombreuses villes en France, présente de nombreux avantages.

Une police de 17 agents à l'écoute des habitants

La volonté de la Municipalité est d'instaurer une police de proximité qui s'inscrit dans la durée, pour favoriser une bonne connaissance des différents quartiers de la ville (quartiers pavillonnaires, habitats collectifs, zones commerciales...), mais aussi répondre

aux légitimes attentes de la population : surveillance générale, réglementation du stationnement, sécurité aux abords des écoles, lutte contre les incivilités, sécurisation des bâtiments publics et des manifestations avec une optimisation du plan national Vigipirate.

Il s'agit avant tout d'une police de proximité, proche des citoyens et active sur le terrain, pour assurer un large éventail de missions, principalement préventives et dissuasives.

Au total, 17 agents, dont 8 agents sur Coignières et 9 agents sur Maurepas, composent cette brigade, permettant une meilleure spécialisation par agent sur des compétences pointues.

À Coignières, 6 policiers municipaux armés, un agent de surveillance de la voie publique et un agent administratif sont quotidiennement présents pour veiller à la sécurité, la prévention et la tranquillité publiques en ville. Sur le plan matériel, cette unité est équipée de trois véhicules de patrouille, quatre VTT, un réseau de communication avec logiciel

de police intégré, un armement individuel et collectif, un radar laser vitesse avec terminaux pour verbalisation électronique, des éthylotests, défibrillateurs et kits de détresse.

Une police opérationnelle 6 jours/7 jusqu'à 2h30 du matin

La police pluri-communale est présente en continu sur Coignières sur une large amplitude horaire allant de 8h à 2h30 du matin, du lundi au samedi. Cette couverture étendue du territoire permettra de répondre au plus près aux attentes des habitants, à des créneaux les plus sensibles, notamment en soirée, grâce à une présence visible, active et dissuasive dans les différents quartiers de la ville. L'objectif est de lutter prioritairement contre les nuisances sonores, les incivilités et les conflits de voisinage, ou encore prévenir et endiguer la petite et moyenne délinquance.

Un dispositif expérimenté dans d'autres villes, qui a fait ses preuves

- ▶ **Hem** (Hauts-de-France) a créé en 2014, une police pluri-communale de 15 agents avec 4 autres communes rurales pour assurer la sécurité d'un bassin de population d'environ 35 000 habitants. Pour l'actuel Maire Pascal Nys, cette mutualisation est « extrêmement positive pour les habitants, permettant l'étendue de l'amplitude horaire pour un coût très raisonnable ».
- ▶ **Ablon-sur-Seine et Villeneuve-le-Roi** (Val-de-Marne) ont créé une police pluri-communale en 2015 avec 17 agents, actifs de 6h à 23h, pour couvrir un territoire de 25 000 habitants. Pour le Maire d'Ablon, Eric Grillon « Ce dispositif a permis d'apporter de vraies réponses à la sécurité des habitants, tout en réalisant des économies ».
- ▶ **Mézières-sur-Seine et Epône** (Yvelines) ont également mutualisé leurs polices en janvier 2018 et se félicitent déjà des retours positifs de leurs populations, grâce à un travail en synergie sur des plages de surveillance élargies, contribuant à une baisse sensible des incivilités.



Olivier Pruvost, coordinateur de la police pluri-communale de Coignières-Maurepas

Avec près de 30 années d'expérience et d'expertise en qualité de policier municipal déployées sur près de dix communes, Olivier Pruvost, responsable de la police municipale de Maurepas depuis 2015, assure dorénavant l'encadrement et la coordination de la police pluri-communale de Coignières-Maurepas, aux côtés de 16 agents.

Quelle vision portez-vous sur la police municipale et quel sera votre rôle à la tête de la nouvelle police pluri-communale ?

Olivier Pruvost : La police municipale est avant tout une police de proximité, avec un rôle préventif et d'écoute avec tous les acteurs sur le terrain. Elle est là pour cerner les difficultés et apporter une réponse adaptée dans les meilleurs délais. En tant que responsable du service, je vais assurer la direction fonctionnelle et opérationnelle du service, en partenariat avec la Police Nationale. Je serai en alternance sur les deux villes pour répondre aux sollicitations des administrés. Sur Coignières, je serai secondé par mon adjointe, Priscillia Olivier.

Comment s'organise le fonctionnement de votre unité au quotidien et quelles sont vos missions prioritaires ?

Olivier Pruvost : Le service est opérationnel du lundi au samedi sur une plage horaire continue, de jour comme de nuit jusque 2h30 du matin. C'est un dispositif inédit qui constitue un réel atout pour les habitants :

- D'une part, notre brigade nocturne va assurer une mission de surveillance générale sur la ville jusque 2h30 du matin avec une présence dissuasive pour prévenir les actes de délinquance, les problèmes de tranquillité publique : tapage, nuisances, rodéo, rassemblement...

- Autre mission très appréciée des familles : la brigade d'agents de surveillance de la voie publique qui sécurise les traversées des écoliers sur les passages piétons lors des entrées et sorties des écoles, matin et soir. Ces agents ont aussi pour mission de veiller au respect des règles de stationnement sur la commune. Après une première

phase de sensibilisation, la verbalisation des infractions sera mise en place sur la commune.

- Tous les grands événements organisés sur la Ville seront systématiquement sécurisés en collaboration avec la Police Nationale. Nous serons par ailleurs extrêmement vigilants dans la lutte contre les dépôts sauvages d'ordures sur la ville, avec la volonté de sanctionner les auteurs des délits.

- J'ajoute que notre police est en lien permanent avec les élus de la ville pour intervenir à tout moment, 7 jours sur 7, 24h/24, en cas d'urgence et d'opération particulière. C'est la raison pour laquelle notre police est armée, car il en va de la sécurité de nos administrés, mais également de la nôtre.

- Enfin, la proximité étant notre point fort, les Coigniériens sont accueillis sur les deux postes de police de Coignières et Maurepas, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 16h30. Notre objectif est d'assurer une écoute et un soutien en continu.



70%

C'EST LE POURCENTAGE DE CONFLITS RÉGLÉS PAR LA POLICE MUNICIPALE DE MAUREPAS GRÂCE À L'ÉCOUTE, LA MÉDIATION ET LE DIALOGUE SUR LE TERRAIN.

Bienvenue à Priscillia Olivier, adjointe de police à Coignières



Avec 20 années d'expérience acquise en police municipale sur les villes de Neuilly-sur-Seine et Voisins-le-Bretonneux, Priscillia Olivier rejoint la police pluri-communale de Coignières-Maurepas en qualité d'Adjointe, aux côtés du responsable de police Olivier Pruvost. « Je suis très heureuse de former une nouvelle équipe dans un esprit de cohésion pour répondre aux attentes de la population et de tous les acteurs locaux. Il s'agit d'un véritable challenge motivant, car le territoire d'intervention et nos missions sont élargis. Ma vision de la police municipale repose avant tout sur la proximité, l'écoute et la dissuasion, grâce à une présence active sur le terrain ».



POLICE PLURI-COMMUNALE DE COIGNIÈRES
Mairie de Coignières
01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

L'acte héroïque du gendarme Arnaud Beltrame, décédé le 24 mars dernier dans l'exercice de ses fonctions, a ravivé notre admiration et notre respect à l'égard des services de police.

Un budget maîtrisé malgré la baisse continue des ressources

La Ville a approuvé son budget pour l'année 2018. Il s'agit d'un budget résolument tourné vers l'avenir, sans hausse d'impôts, avec un programme d'investissements ambitieux au service de la Ville et de ses habitants.

LE MOT DE L'ÉLU



UNE CONSTRUCTION BUDGÉTAIRE EN FLUX TENDU

David Pennetier,
en charge des Finances

La construction du budget 2018 de Coignières s'est déroulée une nouvelle fois dans un contexte budgétaire contraint. Pour mémoire, nous avons perdu 750 000 € de ressources depuis 2015, suite à la baisse des dotations et à l'augmentation de la péréquation. Pour le moment, nous composons sans augmenter ni les impôts ni les tarifs des services aux habitants. Mais nous ne savons pas combien de temps cela pourra encore durer. La Communauté d'agglomération de SQY est dans la même situation que nous et devra composer avec la fin de l'amendement SAN (10 M€ de ressources en moins). Par ailleurs, notre parc d'équipement vieillissant nécessite aujourd'hui des investissements lourds. « Apprendre à faire mieux, avec moins » : tel est le challenge quotidien des équipes municipales. Un grand nombre de pistes sont à l'étude. Toutes les municipalités de l'Hexagone sont mises à mal par les nouvelles mesures gouvernementales, mais chacune reste, à sa manière, l'acteur majeur des politiques publiques de proximité en faveur des riverains.

Une gestion rigoureuse des finances publiques

A l'instar des années précédentes, le budget 2018 a été élaboré avec une volonté affirmée de maîtriser rigoureusement les dépenses. Depuis 2015, cette stricte gestion a permis d'enregistrer une baisse de 25 % des charges générales de fonctionnement de la Ville. Une démarche de sobriété et de réduction des coûts qui s'applique à tous les niveaux de la collectivité, avec par exemple : la renégociation systématique de tous ses contrats, la mise en concurrence des achats, la mutualisation de certains services avec les villes limitrophes (police pluri-communale...), l'optimisation des dépenses des infrastructures communales (30.000 € d'économies réalisées, dès cette année, avec l'arrêt du fonctionnement des jets d'eau sur le Carrefour des Fontaines).

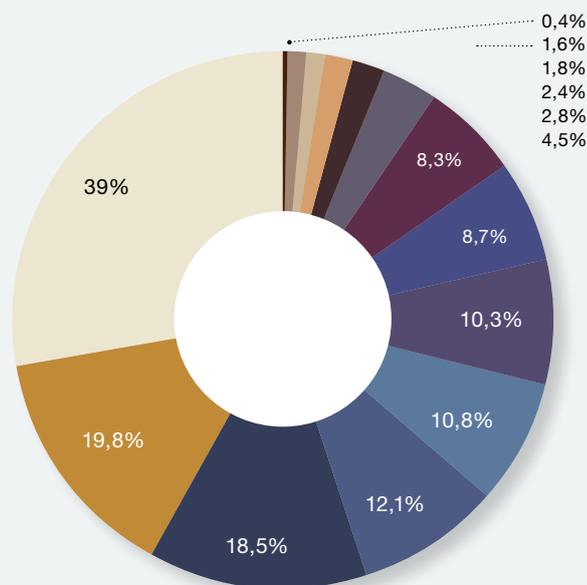
Des investissements autofinancés, sans recours à l'emprunt

Sur la ville, certains bâtiments comme les écoles ont été construits dans les années 60, nécessitant aujourd'hui leur réhabilitation. Grâce aux économies réalisées sur ses dépenses de fonctionnement, la Municipalité va pouvoir autofinancer ses projets d'amélioration de la qualité de vie au sein de ses équipements publics.

Un même niveau de qualité de services au profit des habitants

La Ville accorde une attention toute particulière au maintien d'un même niveau de qualité de services à tous les habitants, malgré un contexte de restrictions budgétaires contraint, imposé par l'Etat : depuis 2015, la Ville de Coignières a perdu 750.000 € de ressources financières.

La répartition des dépenses de fonctionnement de la Ville par politiques publiques.
Total : 8 554 865 €



■ Action économique : 26 500 €	■ Culture : 626 990 €
■ Dépenses Imprévues : 100 000 €	■ Sport et Jeunesse : 654 185 €
■ Dép. non ventilables : 107 164 €	■ Fonds Solidarité IDF et reversement dotations : 732 305 €
■ Charge de la dette : 143 415 €	■ Enseignement : 1 123 235 €
■ Famille : 170 720 €	■ Aménagement, Environnement et services urbains : 1 203 070 €
■ Sécurité et salubrité : 272 445 €	■ Services généraux : 2 366 221 €
■ Social et santé : 500 580 €	
■ Manifestations, Communication : 528 035 €	



UN BUDGET SANS HAUSSE D'IMPÔTS

La Municipalité reste fidèle à son engagement avec 0% de hausse d'impôts locaux jusqu'à la fin du mandat en 2020.



Les chiffres clés du budget

0% d'augmentation d'impôts
Fonctionnement : 10 175 905 €
Investissement : 2 279 190 €
Budget total : 12 455 095 €

Un programme d'investissements ambitieux pour 2018

L'année 2018 sera marquée par un vaste programme d'investissements au service des habitants, d'un montant de 1,9 M€. L'action de la Municipalité se déploie autour de 4 axes prioritaires :

La Sécurité	Création d'une police pluri-communale Coignières-Maurepas	350 000 €
	Renforcement de la vidéo-protection sur la ville	
L'aménagement, le développement et le cadre de vie	Réhabilitation des fenêtres et radiateurs du groupe scolaire Marcel Pagnol	1 640 000 €
	Réhabilitation du gymnase du Moulin à Vent	
	Rénovation de la Salle des Mariages	
	Poursuite de la modernisation de la résidence-autonomie « Les Moissonneurs »	
	Installation de 4 bornes électriques sur les parkings de la Gare, de la Mairie et du Village	
	Lancement d'études sur la rénovation des réfectoires des deux groupes scolaires, sur l'évolution de la résidence des Acacias/Silo et sur le projet du futur éco-quartier sur le secteur de la Gare	
Désignation d'un AMO* pour la construction du centre nautique intercommunal		
L'éducation et la jeunesse	Déploiement du numérique dans les écoles (installation de tableaux numériques et tablettes)	610 000 €
	Construction d'un espace jeunes intergénérationnel et connecté	
	Création d'un Conseil Municipal des Enfants composé de 27 écoliers	
	Semaine d'animations estivales sport, loisirs, culture ouverte aux 3 à 17 ans, au mois de juillet	
La solidarité, la cohésion sociale et la proximité	Création de 7 comités consultatifs élus/habitants, destinés à renforcer la démocratie participative	109 000 €
	Instauration d'un Portail Familles, destiné à simplifier les démarches administratives des citoyens	
	Mise en place d'un programme d'accompagnement à la parentalité pour les 0-17 ans	

* AMO : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage

José Pascual, un modèle de précision



José Pascual est un fervent membre du club de modélisme de Coignières, qu'il a rejoint il y a 14 ans. Portrait d'un modéliste aux doigts d'or...

Pour réaliser une réplique de bateaux entièrement faite « main », c'est simple : il faut prévoir environ 2000 heures de travail, être menuisier, ajusteur, accastilleur*, électricien, dessinateur, couturier, teinturier, peintre, enquêteur. José Pascual effectue un grand nombre de recherches sur les navires : photos, notices historiques...

Des maquettes en quête de perfection

« Afin d'être le plus fidèle possible à la réalité, nous travaillons à partir de plans précis pour concevoir l'ossature du bateau », explique-t-il. « La structure est réalisée en bois noble, comme l'acajou, puis vient ensuite le long travail

de ponçage, vernissage, peinture de chaque élément. Toutes les selleries et les éléments de voilure sont façonnés et cousus à la main ». La fabrication de certaines pièces en laiton, bois ou aluminium répond aux exigences de véritables pièces de joaillerie. Certains bateaux ont un destin formidable, comme « l'Abeille Flandre », ce remorqueur de haute mer affrété par la Marine Nationale pour secourir les navires en détresse. La reproduction de José Pascual, extrêmement minutieuse, a été saluée à l'occasion de plusieurs expositions de modélisme. Sa maquette du paquebot « Le Normandie » a, quant à elle, été récompensée par une médaille d'argent au championnat de France en 2005. D'une longueur moyenne de 1,20 mètre, les maquettes de José Pascual ont en outre la particularité d'être radiocommandées. Un vrai bonheur

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le biplan Maurice Farman, exposé dans le hall d'accueil de la Mairie, est une fidèle copie réalisée par le club de modélisme de Coignières.

pour son créateur, qui a plaisir à les faire naviguer sur les plans d'eau yvelinois. Avec 4 reproductions navales à son actif, qui ont nécessité chacune d'elles pas moins de 4 années d'ouvrage assidu, José Pascual se consacre aujourd'hui à redonner vie à un voilier américain. Avis aux amateurs : la porte de l'atelier vous est grande ouverte !

Maquette Club Modélisme - Maison de Voisinage
30 rue du Neauphle-le-Château.
Contact : Patrick Chaumuzeau - 01 34 61 71 83

* spécialiste de la pose et de l'entretien du matériel naval.



7 conseils pour un **jardin bio au naturel**



C'est le printemps ! L'heure est à l'entretien de votre jardin pour lui refaire une beauté... naturellement ! A l'image de la politique zéro-phyto déployée sur la ville depuis 10 ans, voici quelques astuces simples de Marian Aulak, jardinier communal et expert bio, pour un jardin haut en couleur et sans pesticides.

1/ Stop aux mauvaises herbes !

Vous rêvez d'une allée sans adventices ? Bannissez les désherbants chimiques en ayant recours à une recette « maison » : Mélangez 3 litres et demi de vinaigre blanc, une tasse à café de sel et une cuillère de liquide vaisselle pour lier le tout. Cette préparation est à pulvériser sur les zones enherbées.

2/ Mettez-vous au compost pour un engrais bio

Tontes de pelouses, feuilles, fanes de fleurs... : les déchets verts s'entassent dans votre jardin ? Profitez de cette ressource naturelle pour constituer un tas de compost à retourner 3 fois l'an. Ce produit final constituera un engrais et un paillage de qualité à placer au pied de vos végétaux pour leur offrir une humidité constante et limiter les mauvaises herbes.

3/ Le printemps est idéal pour...

Tailler les buis et les arbustes printaniers après leur floraison (forsythia, groseillier à fleurs, corète du Japon), planter les

glaiëuls, dahlias et crocosmias, mais aussi les arbustes en containers, arbustes persistants (lauriers, conifères...) et plantes vivaces, effectuer les semis de tomates, salades et radis, mais également, en intérieur, les fleurs annuelles (œillet d'Inde, sauge et pétunia).

4/ Astuces naturelles contre les limaces, escargots et taupes

Les coquilles d'œufs pilées ou la cendre de cheminée feront fuir naturellement limaces et escargots. Pour chasser les taupes, placez tout simplement une boule de poils de chat ou de chien, ou de cheveux, dans les trous qu'elles ont faits. Perturbées, elles quitteront les lieux.

5/ Recette « maison » contre les maladies et champignons

Pour lutter efficacement contre le mildiou (tâches noires) et l'oïdium (moisissure blanche), maladies fréquentes des cultures fruitières et potagères, mais aussi pour faire fuir les pucerons, faire cuire 4 gousses d'ail pelées dans un litre d'eau frémissante, laissez reposer 12 heures, puis filtrez le tout. Cette préparation, qui se conserve 3 jours, est à pulvériser sur vos plantations malades.

6/ Envie d'une ambiance champêtre ?

Optez pour une prairie fleurie dans votre jardin, pour limiter au maximum l'usage d'engrais et de pesticides polluants.



Marian Aulak, jardinier communal et expert bio.

Nécessitant une seule fauche annuelle, elle vous offrira un petit paradis coloré et constituera un lieu de vie de choix pour les papillons, insectes et oiseaux. Ces préparations prêtes à l'emploi constituent une excellente alternative écologique à la pelouse sur tous les sols.

7/ Un potager sur votre balcon

Pour disposer de légumes sur votre balcon, tels que des tomates, courgettes et aubergines, préparez des contenants de 40 cm de profondeur, en utilisant un terreau et un engrais de qualité, avec une exposition plein sud-est ou sud-ouest. Pour les plantes aromatiques et les fraisiers, prévoir des pots de 20 cm de profondeur. Et régaliez-vous !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les lames de vos outils de jardin peuvent être porteuses de germes et bactéries nuisibles pour vos plantations. Pour éviter leur prolifération, désinfectez vos outils en passant un coton imbibé d'alcool à 90° sur la lame de vos cisailles et sécateurs. Les petits outils de jardin sont à désinfecter avec de l'eau de Javel.

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Conseil Municipal du 31 janvier 2018

Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation et l'exploitation du centre aquatique intercommunal

Dans le cadre de la future construction du centre aquatique intercommunal décidée entre les trois villes de Coignières-Elancourt-Maurepas pour répondre aux besoins des 50.000 habitants, un assistant à maîtrise d'ouvrage sera sélectionné en vue d'apporter une expertise et un accompagnement dans la conception de cet équipement polyvalent (apprentissage de la natation pour les scolaires, pratique sportive et de loisirs avec espace bien-être). Ce type de contrat permettra aux trois villes de maîtriser le projet (dimensionnement, coût de la construction, horaires d'ouverture et politique tarifaire accessible à tous), tout en confiant à un délégataire spécialisé dans ce type de gestion la charge du financement, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance.

Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Afin d'accompagner l'essor des véhicules électriques et développer le réseau d'alimentation électrique pour leurs usagers, la Municipalité adhère au groupement de commandes encadré par le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) pour installer 4 bornes sur 3 sites communaux (parking de la Gare, parking de la Mairie et parking du Village). Cette adhésion permettra la passation des marchés pour la fourniture, l'installation, la maintenance, la supervision et l'exploitation des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides.



Désignation des membres des comités consultatifs

Afin de permettre aux Coigniériens de s'investir dans la vie locale et renforcer ainsi la démocratie participative, la Municipalité crée 7 comités consultatifs (Petite enfance – Enfance - Conseil des aînés - Culture, mémoire et patrimoine - Sports, fêtes et vie associative – Développement de la ville et cadre de vie – Prévention et handicap). Ouverts à tous, ces comités ont pour objectif de favoriser un travail collaboratif entre les élus et les habitants sur la vie et les projets de la commune. Chacun de ces

comités se compose de 5 membres de la majorité municipale « Coignières Démocratie », 2 membres représentant la liste d'opposition « Coignières pour Tous », 2 membres parmi les 4 conseillers municipaux indépendants et 4 coigniériens candidats, sélectionnés après tirage au sort en conseil municipal.

Conseil Municipal du 15 février 2018

Création d'une police pluri-communale Coignières-Maurepas

Les villes de Coignières et Maurepas ont décidé de mutualiser leurs moyens et ressources pour créer une police pluri-communale afin de répondre aux besoins et attentes de leur population en matière de sécurité publique. Ce dispositif présente l'avantage d'assurer une présence policière renforcée et en continu du lundi au samedi, de 8h à 2h30 du matin, dans tous les quartiers de la ville.

Conseil Municipal du 26 mars 2018

Mise en œuvre de la verbalisation électronique sur la Ville

Afin de renforcer la sécurité routière et veiller au respect des règles de stationnement sur la ville, la Municipalité a décidé d'instaurer un processus de verbalisation électronique sur le territoire communal. Cette mission est assurée par la police pluri-communale Coignières/Maurepas en lien avec l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (Antai).

Fixation de la tarification d'occupation du domaine public

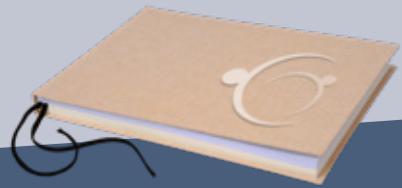
Afin de garantir l'égalité de traitement et la transparence des informations en direction de tous les citoyens et usagers, la ville a mis en place une nouvelle tarification applicable aux droits d'occupation du domaine public communal.

Retrouvez les dates des prochains Conseils municipaux sur :
l'agenda mensuel - la newsletter - www.coignieres.fr

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations des conseils sur :
www.coignieres.fr



Vos services de proximité en mairie



Service postal / Affranchissement ; enveloppes et prêts à poster ; envoi de colis et lettres avec AR (hors Chronopost, pris en charge dans les bureaux de Poste de Maurepas, du Mesnil-St-Denis et du Perray-en-Yvelines) ; retrait des lettres et colis ; réexpédition et garde du courrier. Sauf opérations bancaires. Les courriers en recommandé sont disponibles à partir de 16h, le lendemain de la réception de l'avis de dépôt.
Agence postale communale - Lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 17h, mercredi de 14h30 à 19h30 et vendredi de 13h45 à 16h30.



PACS / Enregistrement officiel des pactes civils de solidarité au service Etat-civil de votre mairie. Pièces à fournir pour chacun des demandeurs : acte de naissance, pièce d'identité, déclaration conjointe, convention de Pacs, attestation sur l'honneur d'absence de lien de parenté et de résidence commune. Ces 3 derniers formulaires sont disponibles sur le site www.service-public.fr et www.coignieres.fr.
Service d'Etat-Civil - 01 30 13 17 85
aff.generales.secretariat@coignieres.fr



Permis de conduire / Inscription à l'examen de conduite, obtention de votre permis, déclaration de perte ou de vol... : toutes les démarches s'effectuent désormais en ligne sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>. Simple et rapide, la procédure vous est expliquée en quelques clics, avec un suivi de votre dossier par mails et SMS.



Ramassage des déchets verts / Chaque mardi jusqu'au 13 novembre prochain !
 Déchetterie intercommunale de Maurepas
 4 rue Alfred Kastler - 01 30 50 75 20 - Du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h - le dimanche de 10h à 17h. Infos Déchets SQ : 0800 078 780 - dechets@sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES
 Terr. d'innovation

SACS DÉCHETS VERTS

DISPONIBLES EN DÉCHETTERIE DU SITE DE MAUREPAS

Les habitants de Coignières, La Verrière et Maurepas disposant d'un jardin ou rez-de-jardin, peuvent en faire la demande sur présentation de leur carte DÉCHETS ou à défaut, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. La dotation annuelle est de 40 sacs par foyer.

Plus d'infos : sqy.fr/déchets | dechets@sqy.fr
 0 800 078 780

Pour savoir si votre résidentiel permet à vous-même de vous faire des sacs DÉCHETS, il est en faire la demande.

SQ

Bonheur

12/12/2017 Samuel-Ezekias BIAKALA
 12/12/2017 Jaydon LEMAÎTRE
 18/12/2017 Abel CARBONNEL
 24/12/2017 Maëlys MARQUES DE CARVALHO
 10/01/2018 Jonas BASILA-BOTHE YAFARA
 13/01/2018 Kimya KAZADI MUNYIKA
 16/01/2018 Younes ABERKANE
 16/01/2018 Mansour M'TIR
 22/01/2018 Ezra JOFFRAY
 22/01/2018 Kira THODIARD
 26/01/2018 Chloé BOUESSO
 04/02/2018 Aymen EL HADRI GADOURI
 08/02/2018 Illyan N'DONG
 09/02/2018 Fatimata BA
 18/02/2018 Dana BOLZAN
 19/02/2018 Iliane TOUATI
 26/02/2018 Barbara BARJOT

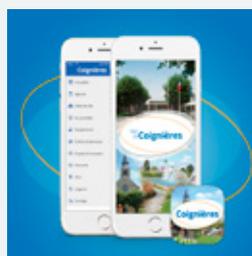
Félicitations

07/02/2018 Rabeya BEGUM et Malek ABDUL
 24/02/2018 Wiham M'TIR et Mohamed Amine CHAKROUN

Regrets

19/11/2017 Aïssatou MBAYE, à l'âge de 54 ans
 21/11/2017 Marie-Pierre LE PERRIN, née GOMBERT, à l'âge de 65 ans
 17/12/2017 Guy MORLAIS, à l'âge de 73 ans
 30/12/2017 Marc HUMBLET, à l'âge de 51 ans
 02/01/2018 Michel TROCHU, à l'âge de 65 ans
 22/01/2018 Louis DELOCHE, à l'âge de 90 ans
 13/03/2018 Helena PIRES, née AFONSO, à l'âge de 69 ans

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des disparus.



Informez-vous en temps réel /

Événements à ne pas manquer, travaux en cours, menu des cantines scolaires, annuaire des commerçants, coordonnées des services municipaux, etc. Téléchargez, en 3 clics, l'application mobile de la ville « coignieres » (Apple et Android).



Professionnels, entreprises, commerces Notre nouvelle rubrique « Échos des pros » est la vôtre !



► Coignières MAG ouvre ses pages à l'actualité de vos activités. Informez-nous !

► Coignières MAG ouvre également un espace publicitaire à tarifs attractifs. Boostez le faire-savoir de votre savoir-faire !

Informez les coigniériens de vos promotions !

Plus d'informations : 01 30 13 17 69 - conomie@coignieres.fr.

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Pour une démocratie dynamique et constructive

Lors du dernier conseil municipal, l'équipe majoritaire a remédié à une anomalie conjoncturelle en remplaçant les élus représentant la ville aux conseils d'école. Ce sont les élus de la majorité qui gèrent la ville au quotidien, qui vont siéger désormais aux conseils d'école, comme cela se fait dans toutes les autres villes. Cela permettra, à termes, de répondre au plus près des attentes des enseignants et parents d'élèves. En effet, lors de précédents conseils d'école, les élus de l'opposition envoyaient au service scolaire à l'issue de ces mêmes conseils une liste des questions posées en séance, ce qui reportait à une date ultérieure la réponse

aux différents intervenants et engendrait une perte de temps et d'efficacité considérable. N'est-il pas en effet plus logique de répondre directement en séance ? Une situation historique à laquelle nous avons souhaité remédier, qui ne remet nullement en cause la qualité des élus indépendants ou d'opposition.

En parallèle, des comités consultatifs ont été créés, ouvrant la voie pour la 1^{ère} fois dans notre ville à une véritable concertation, permettant à tous les sujets clefs de notre vie quotidienne d'exister au cœur de l'espace public et donnant une véritable légitimité collective à nos décisions. Le 1^{er} comité consultatif est déjà planifié, les autres vont suivre rapidement, dès que les derniers tirages au sort des habitants auront eu lieu. Une concertation active est en marche qui va

permettre à chacun des acteurs de la vie coigniérienne de s'impliquer dans la co-construction de compromis dynamiques, générant ainsi une intelligence collective au service des habitants.

Nos détracteurs ont beau jeu de crier au loup dans la presse ; à l'utopie ou à l'indignation, nous privilégions l'action et la décision, portés avant tout par l'intérêt général.

Marion EVRARD

Adjointe au Maire, chargée du sport, de la vie associative, des fêtes et cérémonies

La Démocrature locale : nouveau type de fonctionnement municipal ?

Nous vivons en démocrature. C'est un raccourci pour désigner un fonctionnement institutionnel qui n'est ni une démocratie, ni une dictature : savant mélange de libertés démocratiques de façade et d'autoritarisme, qui aboutit à une concentration des pouvoirs de décision. En quoi sommes-nous concernés à Coignières ? Voici des exemples :

- Les comités consultatifs. C'est une bonne chose d'appeler la population à participer à des projets municipaux, mais le droit de censure que s'attribue le maire sur la désignation des membres de ces comités ainsi que les conditions requises pour y participer

éliminent des candidats potentiels. Résultat : pas de représentant de droit des associations de parents d'élèves dans le comité Enfance.

- Les conseils d'école. Là encore, quoi de plus démocratique qu'un conseil d'école avec son chef d'établissement, ses enseignants, ses représentants de parents d'élèves et ses représentants issus du Conseil municipal. Cette organisation fonctionne bien... Oui, mais c'est risqué ! Parce que des membres de l'opposition municipale siègent dans ce conseil d'école... Résultat : la représentante de Coignières Pour Tous et une autre opposante sont exclues... Raison invoquée ? Une meilleure représentation de la ville. Une plaisanterie, probablement !

- Le PLU. C'est le minimum légal : 3 réunions publiques

en 3 ans. Pas de réunion de quartier, aucun projet concret. Mais une exposition en mairie et la promesse que les administrés pourront apporter leurs critiques lors de l'ouverture prochaine de l'enquête d'utilité publique... c'est-à-dire quand tout sera déjà ficelé !

Ce type de fonctionnement n'est pas nouveau, bien sûr, mais il est symptomatique d'une volonté de verrouiller tout débat, de rester dans l'entre-soi. C'est la crainte de l'avenir qui s'exprime.

Didier Fischer, Catherine Bedouelle, Alain Oger, Marc Montardier, Sophie Piffarely et Michel Barreau
conseillers municipaux du groupe d'opposition Coignières pour Tous (coignieres.pourtous@free.fr, [facebook.com/coignierespourtous](https://www.facebook.com/coignierespourtous), www.coignierespourtous.net)

Le divorce

En 2001 j'ai fait rentrer J.P.SEVESTRE dans l'équipe COIGNIERES DEMOCRATIE, en 2008 je lui ai confié un poste d'adjoint et le 15 avril 2015, j'ai soutenu sa candidature pour me succéder. Je lui faisais confiance et à aucun moment je n'ai imaginé que je venais de commettre la plus grosse « boulette » de ma vie, car il s'avère que l'intéressé est indigne de la fonction qu'il occupe.

Le 5 juillet 2015 j'ai sollicité un rendez-vous et il m'aura fallu attendre 2 mois pour qu'il me l'accorde ! Il a eu lieu le 9 septembre et je lui ai demandé, étant Conseiller Municipal comment il voyait notre collaboration en souhaitant une place dans la mise en place du PLU,

et d'être associé aux négociations pour notre éventuel retour en Ville Nouvelle. J'ai été stupéfait par sa réponse. Il m'a répondu « que dorénavant c'était lui le CHEF, qu'il n'attendait rien de moi et que mes compétences et ma connaissance des dossiers ne l'intéresse pas ! » et bien entendu il a répondu par la négative à mes deux souhaits. En sortant de son bureau je me suis demandé s'il avait toute sa tête. Mais ce que je n'imaginai pas non plus, c'est ce qui allait suivre, la remise en cause de tout ce que j'ai créé en 30 ans : Mon opposition porte principalement sur :

- Notre retour en Ville Nouvelle qui est une catastrophe car nous perdons toutes nos compétences et la certitude que nos impôts vont doubler à terme. Il aura vendu COIGNIERES pour une rente mensuelle de 2200 € qui

tombe sur son compte en banque. C'est honteux.

- Un PLU catastrophique avec plusieurs immeubles disséminés sur la commune (500 logements) Dans ces conditions, comment pouvez-vous imaginer que je puisse soutenir un Homme qui mène COIGNIERES à la catastrophe et m'humilie chaque jour qui passe.

Henri PAILLEUX

Maire Honoraire de Coignières

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, Saint-Quentin-en-Yvelines assure la gestion des réseaux d'eaux usées sur le territoire communal, au même titre que les réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable, l'éclairage public ainsi que certaines voiries d'intérêt communautaire, si vous constatez un dysfonctionnement sur ces domaines, vous devez transmettre votre signalement sur leur plate-forme PEP'S au lien suivant :

<https://peps.sqy.fr/e-services/Pages/signalement.aspx>
Que gère désormais la Mairie ? Je constate depuis que Coignières a rejoint SQY que :

- toute étude est confiée à SQY,
- les achats courants sont désormais réalisés via une

centrale d'achats ou un groupement de commandes de SQY,

- les compétences pour gérer des services de la commune sont mutualisées avec d'autres,
- que la maintenance de ses services est confiée à SQY. Cette délégation a un coût, pour chaque convention votée et signée avec SQY, une rémunération est prévue. Et pour autant, qu'ont vu les Coigniériens ?

Des embauches qui ne cessent ! Les impôts indirects augmenter...

La ville est engorgée quotidiennement par la circulation, les incivilités se sont considérablement développées, nos quartiers sont à l'abandon et aux mains de bailleurs commerciaux qui ne pensent qu'à rentabiliser leurs murs. Le Maire face à ça n'a que 2 réponses : La police

municipale et l'Eco-quartier de la gare !!! Pour la 1ère, tout juste opérationnelle, ce sera un service géré depuis Maurepas alors que la commune prendra à sa charge la majorité de l'effectif. Pour la 2nde, Le maire a grand espoir dans son projet d'Eco-quartier de la gare qui verra le jour en 202...?. Et pour Coignières... rien pour demain !!

Cristina MORAIS

cristinamoraish78@hotmail.com

Le pluralisme n'est pas une faiblesse mais bien une force

Il est l'un des fondements de la démocratie et constitue de ce fait un rempart contre la partialité et les potentiels abus de pouvoir.

Les élus de la Majorité semblent sans doute l'avoir oublié. A titre d'exemple, le principe de la représentation proportionnelle n'est plus respecté dans les conseils d'établissements scolaires (délibération 1802-01 du CM du 15/2/18)

L'enjeu de tout dialogue, de toute concertation va bien au-delà de la liberté de parole, il garantit une réflexion élargie, constructive pour agir avec pertinence dans l'intérêt des administrés.

On ne peut que déplorer l'absence de débats préliminaires qui pourraient apporter un éclairage différent et permettre d'avoir des solutions alternatives.

La seule parade pour les conseillers indépendants ou de l'opposition : s'abstenir ou voter contre.

L'entre soi est une véritable entrave à la démocratie. Il faut espérer que la mise en place des comités consultatifs appelle à plus de dialogue et de partage pour améliorer les actions à conduire pour le bon fonctionnement de notre commune.

Les bonnes idées n'ont pas d'étiquette politique. En tant que conseillère indépendante, je veux privilégier les décisions de bon sens et non les luttes partisans, dans le respect de l'autre qui est essentiel à toute « entreprise humaine ».

« La démocratie passe par le respect de toutes les minorités : c'est là le talent de la démocratie participative » -Serge Lapisse.

Brigitte Vallée

Brigittevallee@wanadoo.fr
Conseillère indépendante

Dialoguer et construire avec les Coigniériens

Élu sur la liste majoritaire «Coignières Démocratie», j'ai dû après trois ans de participation active, quitter ce groupe. Démocrate convaincu, soucieux des intérêts des Coigniériens, je ne comprenais plus la nouvelle politique du maire, que j'aurais voulue plus ouverte et responsable. Devenu conseiller municipal indépendant, j'ai aujourd'hui l'occasion de m'adresser directement aux Coigniériens. Mon intention est de partager plus largement mes réflexions et mes éclairages.

J'espère ainsi susciter des réactions pour transformer ce partage en échange. Je pourrais ainsi mieux comprendre et regrouper les besoins de chacun et les présenter lors

des conseils municipaux et des commissions auxquels je participe.

L'enjeu est de construire avec concertation des projets porteurs pour la commune tant sur l'environnement urbain que paysager.

Il faut les traiter un par un, avec méthode et énergie, en leur donnant sens et cohérence.

J'aborde la démocratie, avec la réflexion suivante : Comment agir démocratiquement si les Coigniériens ne participent pas aux comités consultatifs proposés par le maire ? Quel en est le risque, étant donné qu'ils remplacent des commissions auxquelles siégeaient des élus ?

Ainsi, mon message est d'inviter chacun à participer à la vie collective, en apportant idées et partage.

Eric Giraudet

Contact : ericgiraudet@laposte.net

Foulées couleurs

Samedi
26
MAI
à 10h

 **COIGNIÈRES**
ÉVÈNEMENT

Gymnase du Moulin à Vent
Inscriptions gratuites du 16 avril au 23 mai
Bulletin disponible en mairie et sur www.coignieres.fr
Renseignements : 01 34 61 46 40 / 06 80 47 13 71
sport.coignieres@wanadoo.fr